

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 497 / 24

Chlef, le 18/04/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

HAOUAS MAAMER
HEUMIS BOUZGHAIA
WILAYA - CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux du réseau de distribution ODN au niveau des 200 logts +100 logts AADL El Karimia Lot 02, abandonné depuis l'ouverture de chantier en date du 15 /04/2024 à ce jour, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur

Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETOUIL Nabil